



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental

RAPPORT N° 21.62

BUDGET PRIMITIF 2021 DES ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX DE L'AIDE
SOCIALE À L'ENFANCE DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE (INSTRUCTION
BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M22)

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET
FINANCIÈRES

Direction : Finances et contrôle de gestion

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

**BUDGET PRIMITIF 2021 DES ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX DE L'AIDE
SOCIALE À L'ENFANCE DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE (INSTRUCTION
BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE M22)**

RAPPORT N° 21.62

Mes chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet de soumettre à notre Assemblée les projets de budgets primitifs pour 2021 des établissements départementaux, dotés d'un budget annexe soumis à l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux :

- la Pouponnière « Paul Manchon » ;
- le Centre Maternel des Marronniers ;
- la Cité de l'Enfance.

En vertu de l'article R. 314-3 du code de l'action sociale et des familles, les prix de journée feront ultérieurement l'objet d'un arrêté.

LA POUPONNIÈRE

L'activité de la Pouponnière est répartie sur deux sites : au Plessis-Robinson pour l'accueil des enfants de la naissance à 3 ans, et à Asnières-sur-Seine pour les enfants de la naissance à 6 ans.

La capacité d'accueil de cet établissement est de 84 places. L'activité prévisionnelle pour l'exercice 2021 est estimée à 27 594 journées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 90 %.

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions en **dépenses de la section de fonctionnement s'établissent à 11,3 M€**, en baisse de 3,97 % par rapport au BP 2020. Cette baisse est principalement due au fait qu'un déficit de 380 k€ avait été repris sur l'exercice 2020. En neutralisant la reprise de ce déficit sur 2020, les charges de fonctionnement sont en diminution de 0,62 % par rapport à 2020.

Les charges de personnel, qui représentent 83 % du total des charges de fonctionnement, restent stables avec **9,4 M€** inscrits, contre 9,6 M€ en 2020.

Les dépenses afférentes à l'exploitation courante s'élèvent à **711 k€**, contre 679 k€ au budget 2020, en hausse de 4,7 %. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des prestations de nettoyage, en particulier à la suite de la crise sanitaire.

Les dépenses liées à la structure s'élèvent à **1,2 M€**, et sont stables par rapport à 2020.

Les inscriptions de **recettes de fonctionnement s'élèvent à 10 M€ (hors reprise d'excédent)**.

Ces dernières sont constituées principalement par les recettes des frais de séjour – estimées à **9,7 M€** (dont 70 % au titre de l'accueil des enfants des Hauts-de-Seine) – des produits relatifs à l'exploitation (204 k€) et des produits exceptionnels (100 k€).

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement sont estimées à 1,2 M€. Elles sont principalement destinées à des travaux dans les bâtiments pour 968 k€. Il s'agit :

- pour le site d'Asnières-sur-Seine, de la rénovation des plafonds chauffants, de la réfection des étanchéités et la pose de garde-corps sur les terrasses non protégées ;
- pour le site du Plessis-Robinson, du réaménagement fonctionnel des unités enfants du 1^{er} étage, de la sécurisation du site, de la redistribution des locaux, et de la mise en accessibilité (Adap).

Les recettes sont réparties de la façon suivante :

- 758 k€ au titre des amortissements ;
- 387 k€ sur la prévision d'emprunt ;
- 95 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA.

LE CENTRE MATERNEL

Le Centre Maternel reçoit des jeunes femmes enceintes et des jeunes mères avec leur enfant de moins de trois ans. **Sa capacité d'accueil est de 38 mères et celle de la crèche interne de l'établissement est de 26 enfants.** L'activité prévisionnelle pour l'exercice 2021 est estimée à 12 483 journées, correspondant à un taux d'occupation de 90 %.

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3,8 M€, soit une hausse de 200 k€ par rapport au budget 2020. Les dépenses de ce budget sont principalement composées des frais de personnel, à hauteur d'environ **3 M€**.

Les dépenses afférentes à l'exploitation courante de l'établissement représentent 321 k€, en légère baisse de 27 k€ par rapport à l'année précédente.

Enfin, les dépenses relatives à la structure sont en hausse de 7,7 % avec un total de 502 k€. Cette progression est due à la réalisation de prestations de gardiennage (remplacement d'agents « fragiles ») et à l'augmentation des immobilisations corporelles.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 3,5 M€ (hors reprise d'excédent).

Après la prise en compte des produits liés à l'exploitation (81 k€), les recettes des frais de séjour sont estimées à 3,4 M€.

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de cette section s'élèvent à 559 k€. Elles sont principalement liées aux dépenses relatives aux installations générales et à des aménagements pour un montant de 387 k€ (sécurisation du site, suppression des derniers réseaux en plomb et des réseaux de gaz dans le pavillon logements, l'aménagement intérieur de l'hôtel maternel et la mise en accessibilité, etc.).

Les recettes sont réparties de la façon suivante :

- 338 k€ au titre des amortissements ;
- 170 k€ sur les emprunts et dettes assimilées ;
- 46 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA ;
- 5 k€ au titre du remboursement des prêts sociaux.

LA CITE DE L'ENFANCE (CDE)

La CDE est un foyer d'accueil d'urgence départemental, qui dispose de **58 places pour recevoir des enfants âgés entre 3 et 18 ans**. Le collectif dispose de 40 places sur site (enfants de 3 à 13 ans) et le service FARU (Familles d'accueil relais d'urgence) dispose de 18 places (enfants de 3 à 18 ans). L'activité prévisionnelle pour l'exercice 2021 est estimée à 19 053 journées, ce qui correspond à un taux d'occupation de 90 %.

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les inscriptions au titre des **dépenses de fonctionnement s'élèvent à 7,4 M€**, en hausse de 4,2 % par rapport au budget 2020. **5,7 M€** sont consacrés aux dépenses de personnel, ces inscriptions sont stables par rapport aux crédits votés au BP 2020.

Les dépenses liées à l'exploitation courante de l'établissement sont estimées à 666 k€, en hausse de 3,6 %. Cette hausse s'explique essentiellement par la révision des prix appliquée aux prestations de nettoyage externalisées.

Les dépenses afférentes à la structure atteignent **1 M€**, et sont stables par rapport à 2020.

Les recettes de fonctionnement s'établissent à 6,8 M€ (hors reprise d'excédent).

Ce montant intègre les produits liés à l'exploitation (21 k€) et des **recettes de frais de séjour estimées à 6,8 M€**.

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses de cette section s'élèvent à 932 k€ et comprennent notamment les postes suivants :

- installations générales et aménagements pour 608 k€ ;
- acquisition de matériel de transport pour 143 k€ ;
- agencements et aménagements extérieurs pour 60 k€ ;
- acquisition de mobilier pour 60 k€.

En plus des travaux courants (sécurisation, vidéo-protection, mise en conformité, etc.), il est prévu d'exécuter des travaux importants sur les sites du Plessis-Robinson et de la Maison Familiale de Noirmoutier.

Les recettes sont réparties de la façon suivante :

- 664 k€ au titre des amortissements ;
- 218 k€ d'emprunt d'équilibre ;
- 51 k€ au titre du fonds de compensation de la TVA.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

Signé

Georges Siffredi